

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : INFORMATIQUE

Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat de logiciels, de matériels informatiques et de communication, de services IT.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Un groupement de commandes permet à une pluralité de personnes publiques relevant du Code de la Commande Publique et justifiant de besoins communs liés à un achat ou plusieurs achats déterminés, de s'associer dans le but de les optimiser.

La ville de Portivechju, son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Communauté de communes du Sud-Corse (CCSC) ont identifié des besoins communs autour de l'achat de logiciels, de matériels informatiques et de communication, de services IT (achat, location, abonnement et informatique dans les nuages, études, services d'assistance et de maintenance, ...).

Afin de rationaliser la satisfaction des besoins exprimés ainsi que la gestion de ces commandes, il est proposé que la ville de Portivechju s'associe à son CCAS et à la CCSC pour la mise en œuvre d'un groupement de commandes permettant la mutualisation des procédures des marchés à passer selon le type d'achat.

Concrètement, les membres du groupement feront converger leur stratégie d'achat pour mutualiser les procédures de commande publique dans un appel d'offres commun pour les types de besoins ci-avant rappelés.

Cette démarche permettra de dégager des avantages ainsi que des économies en s'inscrivant dans une logique globale d'optimisation et de mutualisation des moyens de fonctionnement des trois collectivités.

D'un commun accord, il est proposé que la ville de Portivechju assure la mission de coordonnateur du groupement de commandes, mission qui consiste en l'organisation du groupement, la rédaction et la notification des marchés nécessaires, dans le respect du Code de la Commande Publique.

Le groupement de commandes pourra recevoir d'autres membres tout au long de son existence ; la convention de groupement de commandes fera alors l'objet d'un avenant.

L'engagement des commandes et leur suivi d'exécution seront assurés par chaque membre du groupement.

Il est donc proposé à l'assemblée d'approuver la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat de logiciels, de matériels informatiques et de communication, de services IT.

A la suite du rapport qui vous est soumis, il est ainsi demandé au Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat de logiciels, de matériels informatiques et de communication, de services IT

- d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes auquel participeront la Communauté de communes Sud Corse, la ville de Portivechju et son CCAS, pour le ou les marchés concernant l'achat de logiciels, de matériels informatiques et de communication, de services IT (achat, location, abonnement et informatique dans les nuages, étude, services d'assistance et de maintenance, ...).
- d'approuver la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat de logiciels, de matériels informatiques et de communication, de services IT.

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention jointe en annexe ainsi que tout document contractuel s'y rapportant et les avenants éventuels.
- d'accepter que la ville de Portivechju soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé et que sa commission d'appel d'offres soit la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.